



DIRECTION COMMERCE Méditerranée - DCTS

Direction Collectivités, Territoires & Solidarité

Méditerranée

Présentation CFMEL

14 mars 2013



EDF DCR Méditerranée - DCTS | Mars 2013

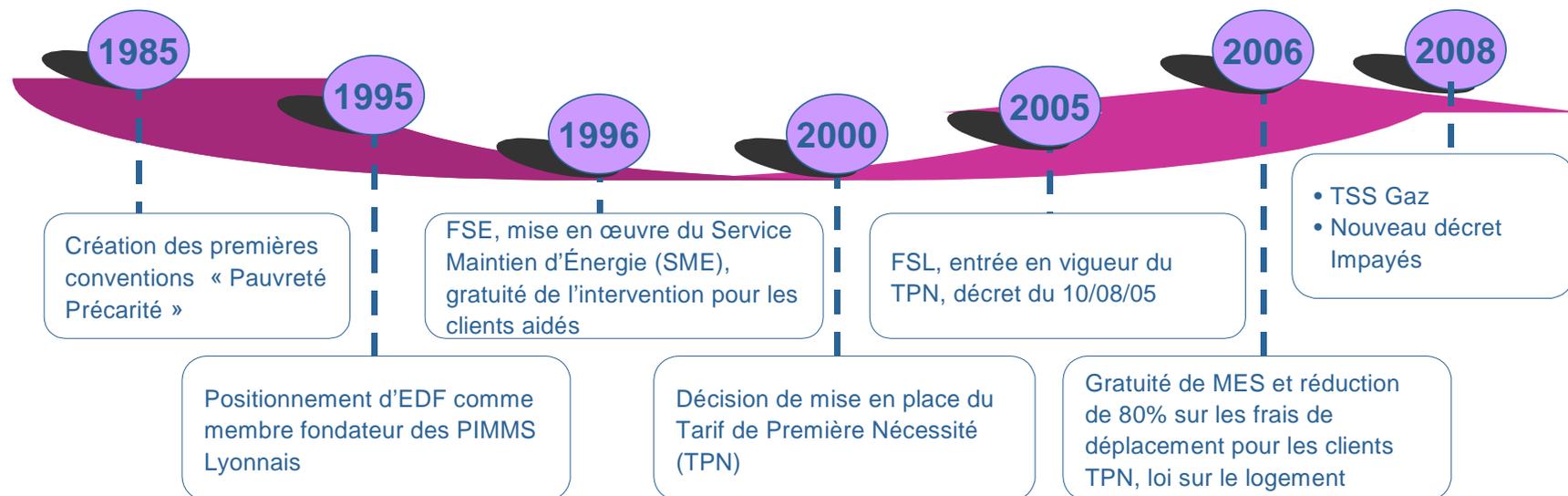
SOMMAIRE

- 1. PRÉSENTATION DE L'ÉQUIPE SOLIDARITÉ**
- 2. LA POLITIQUE SOLIDARITÉ EDF**
- 3. LES TARIFS SOCIAUX**
- 4. LE PROGRAMME HABITER MIEUX**

EDF ET LA SOLIDARITE

UN ENGAGEMENT DE LONGUE DATE

Depuis plus de 20 ans, EDF et les pouvoirs publics ont engagé une politique pro-active de solidarité en direction des clients démunis :



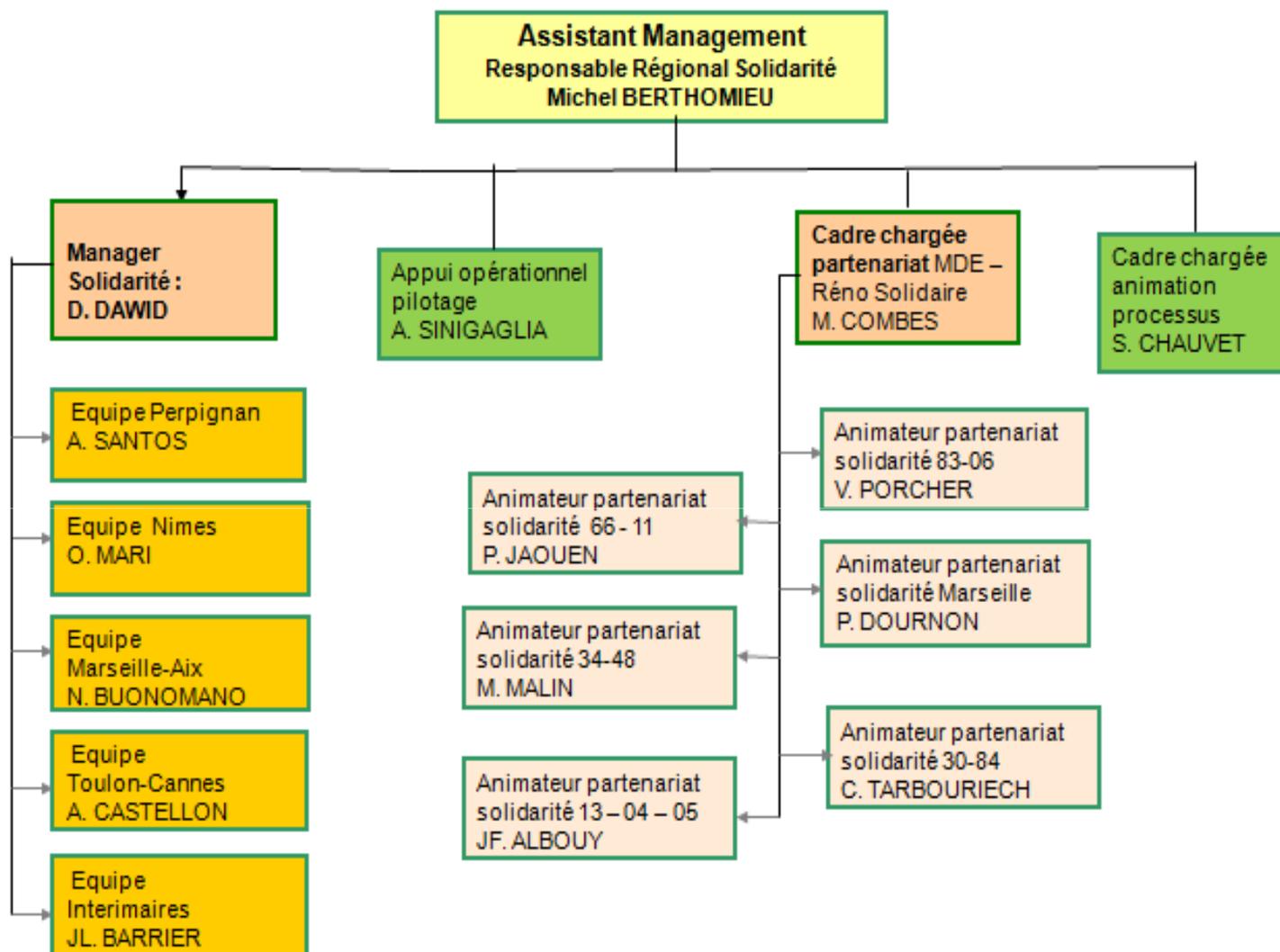
La Solidarité : un environnement régional très marqué par une forte précarité



- ➔ 4 sur 5 départements de Languedoc-Roussillon parmi les 10 départements les plus pauvres de France
- ➔ Des difficultés croissantes, de plus en plus de familles dans la précarité. Activité Sol Med : 20% du nat
- ➔ Des budgets FSL sous pression : sur Laro, 15.000 familles aidées
- ➔ 620.000 bénéficiaires CMUC sur Med, dont 250.000 sur Laro
- ➔ 170.000 TPN - dont 69.000 sur Laro , 7.500 TSS,
- ➔ Des structures de médiation présentes mais sur des territoires limités



L'Equipe Solidarité Méditerranée – DCTS 2013



* CMUC = Couverture Maladie Universelle Complémentaire

** Valeurs = Dec 2012

L'Equipe Animateurs Partenariats Solidarité Méditerranée



Marilène COMBES
Responsable Partenariats Solidarité
Montpellier : 06 22 96 25 09



Jean-François ALBOUY
EDF - Commerce - Méditerranée
7 rue André ALLAR
13015 Marseille
jean-francois.albouy@edf.fr
Tél. : 04 91 08 65 35
Tél. mobile : 06 69 51 34 86
Fax : 04 91 08 65 33

Catherine TARBOURIECH BLANC
EDF Commerce Méditerranée
20 Avenue Frédéric Mistral
34965 Montpellier cedex 2
cathy.tarbouriech-blanc@edf.fr
Tél. : 04 67 06 68 30
Tél. mobile : 06 66 34 94 90



Murielle MALIN
EDF - Branche Commerce
20 AVENUE F. MISTRAL
34965 MONTPELLIER CEDEX 9
murielle.malin@edf.fr
Tél. : 04 67 06 69 56
Tél. mobile : 06 99 92 13 70



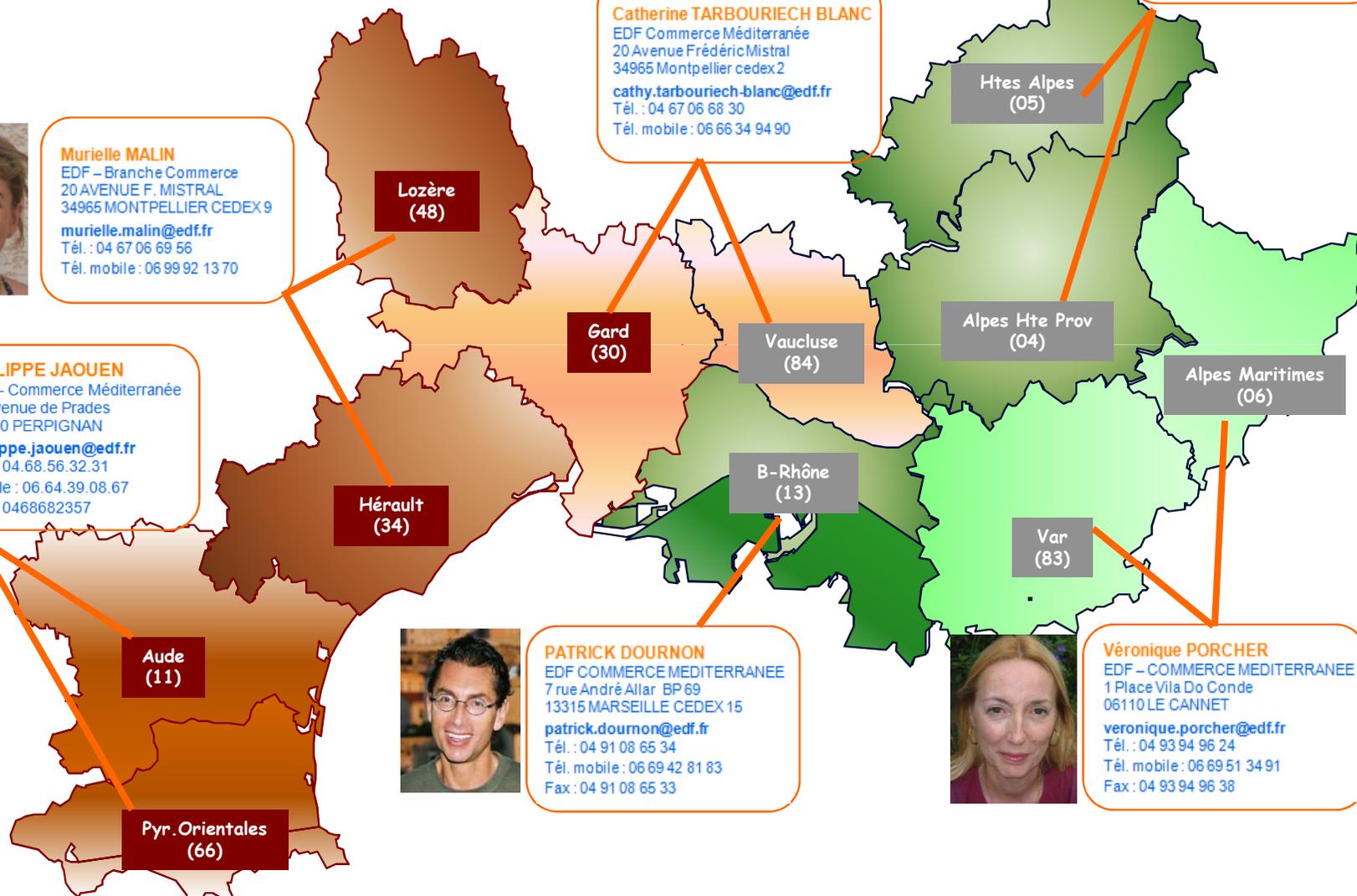
PHILIPPE JAOUEN
EDF - Commerce Méditerranée
96 avenue de Prades
66000 PERPIGNAN
philippe.jaouen@edf.fr
Tél. : 04.68.56.32.31
Mobile : 06.64.39.08.67
Fax : 0468682357



PATRICK DOURNON
EDF COMMERCE MEDITERRANEE
7 rue André Allar BP 69
13315 MARSEILLE CEDEX 15
patrick.dournon@edf.fr
Tél. : 04 91 08 65 34
Tél. mobile : 06 69 42 81 83
Fax : 04 91 08 65 33



Véronique PORCHER
EDF - COMMERCE MEDITERRANEE
1 Place Vila Do Conde
06110 LE CANNET
veronique.porcher@edf.fr
Tél. : 04 93 94 96 24
Tél. mobile : 06 69 51 34 91
Fax : 04 93 94 96 38





L'Equipe Clientèle Solidarité Méditerranée



Didier DAWID
Manager Solidarité
Toulon: 06 12 95 64 92



Odile MARI
Nîmes
odile.mari@edf.fr
Tél. : 04 66 28 37 16
Tél. mobile : 06 69 42 68 00
Fax : 04 66 28 37 19



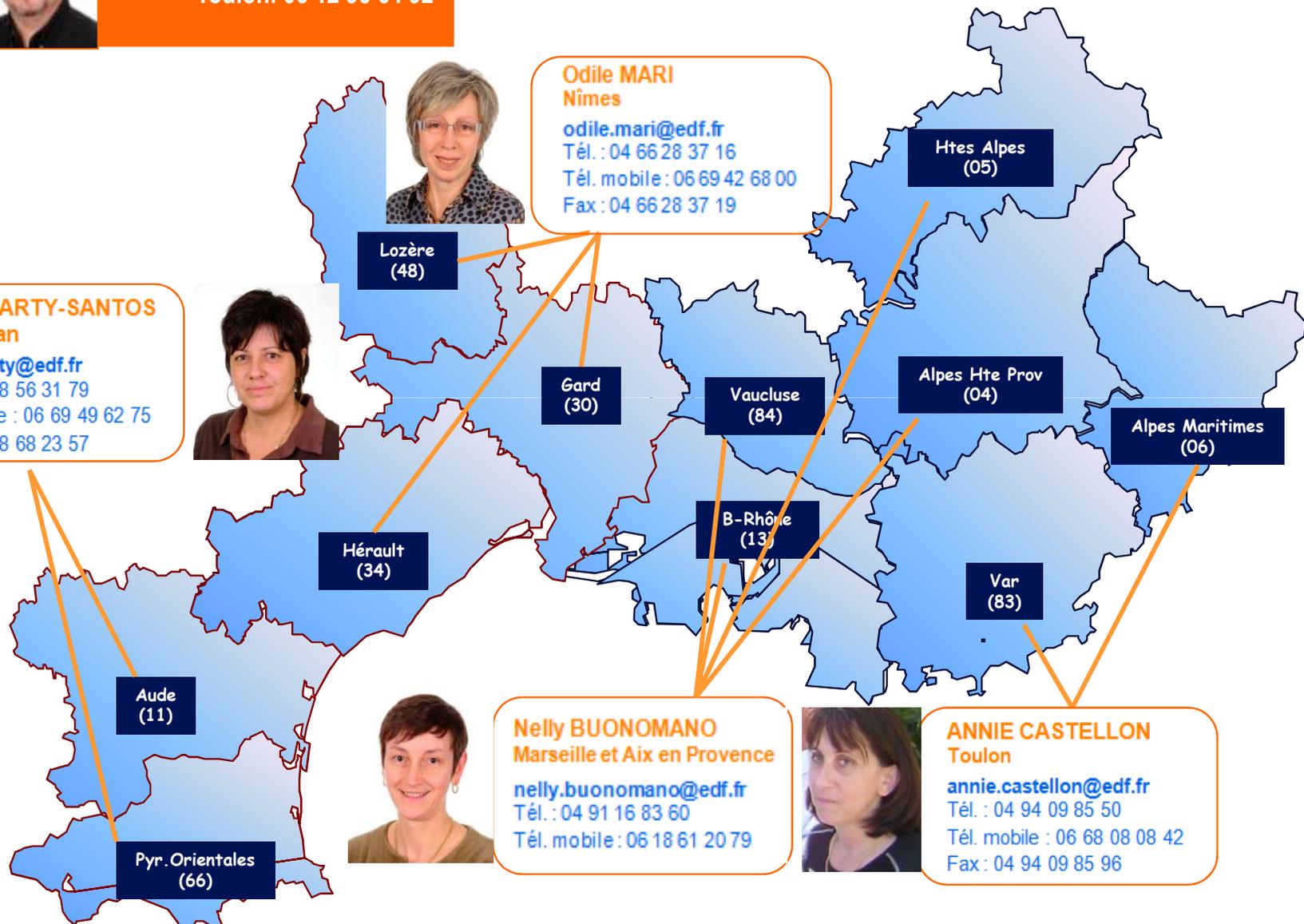
ANNE MARTY-SANTOS
Perpignan
anne.marty@edf.fr
Tél. : 04 68 56 31 79
Tél. mobile : 06 69 49 62 75
Fax : 04 68 68 23 57



Nelly BUONOMANO
Marseille et Aix en Provence
nelly.buonomano@edf.fr
Tél. : 04 91 16 83 60
Tél. mobile : 06 18 61 20 79



ANNIE CASTELLON
Toulon
annie.castellon@edf.fr
Tél. : 04 94 09 85 50
Tél. mobile : 06 68 08 08 42
Fax : 04 94 09 85 96



DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

BILAN 2012



■ Contexte du département :

- 1 064 251 habitants au 01/01/2012
- Taux de pauvreté : 18%
- Taux de chômage : 3^e tri. 2012 : 14,3%
- 91 895 bénéficiaires de la CMUC (Couverture Maladie Universelle) en 2011
- 4 059 clients démunis ont reçu une aide en 2012
- 25 563 familles bénéficiaient du « Tarif Première nécessité » au 31 décembre 2012

■ Correspondants SOLIDARITE du département :

- Murielle MALIN : Responsable du partenariat Solidarité
- Odile MARI : Responsable d'équipe des Conseillers Solidarité

En 2012, EDF a contribué pour **675 000 €** au fonctionnement du Fonds de Solidarité Logements et au financement d'actions préventives gérés par le **département de l' Hérault**

■ En 2012 : 188 travailleurs sociaux , de toutes structures sociales du département ont été formés ou informés par EDF SOLIDARITE à la politique solidarité , aux tarifs sociaux d' EDF, aux éco-gestes et à la précarité énergétique

■ 76 rdv « actions externes »

■ Conventions de partenariat signées ou engagées :

- HERAULT Habitat
- Structure de médiation sociale « Face Hérault »



■ Conventions en cours de proposition :

- RESTOS DU CŒUR Hérault
- Renouvellement UDCCAS de l'Hérault*
- Compagnons Bâtisseurs

■ Actions de formation aux Tarifs sociaux, Factures, Eco gestes et Précarité Energétique

- de 50 travailleurs sociaux du CCAS de Montpellier
- de 25 travailleurs sociaux du Conseil Général de l' Hérault (agence Biterroise)
- des techniciens des Compagnons Bâtisseurs sur l' Hérault
- du personnel de l'association ATG (association d'entraide et d'actions sociales de Montpellier)

■ PROGRAMME HABITER MIEUX : CLE Signée en 2011 et Protocole thématique CEE signé en 2013, EDF Partenaire

- 232 rénovations engagées en 2012 (pour un Objectif de 1 354)



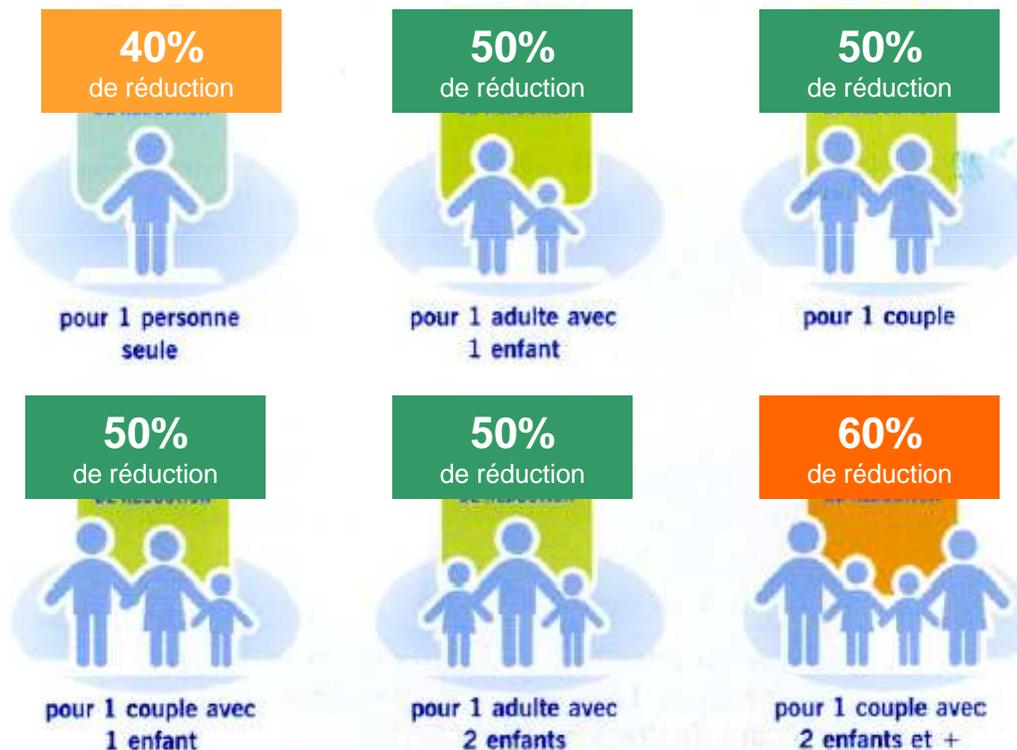


LES TARIFS SOCIAUX : LE TPN

ÉDUCTION SELON COMPOSITION FAMILIALE :

LA RÉDUCTION PORTE SUR L'ABONNEMENT ET SUR LES 100 PREMIERS KWH CONSOMMÉS PAR MOIS.

Cette réduction est de :



Les Tarifs Sociaux
de l'Energie



Brochure EDF
Tarifs Sociaux

Le programme Habiter Mieux

en Méditerranée



www.anah.fr



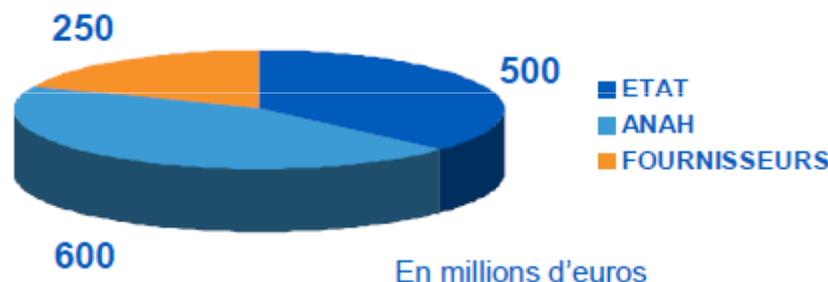
- **Objectif :** **Rénover 300 000 logements sur 7 ans (2010/2017)**
100 000 logements en 3 ans (30 000 pour 2012)

- **Cible :** propriétaires occupants d'un logement de + de 15 ans, majoritairement ruraux en situation de précarité énergétique.

- **Coordinateur :** Anah (Agence Nationale de l'Habitat)



- **Financement :** Fonds d'Aide à la Rénovation Thermique (FART) + fonds propres de l'Anah



- **La contribution nationale d'EDF = 49 millions€** pour 3 ans
 - soit 58% de l'apport des 3 Fournisseurs
 - soit environ 850€ par logement rénové

- Une 1ère convention triennale (2011/2013) a été signée entre l'Etat, l'Anah et les 3 **obligés référents :**



Conditions pour bénéficier du PHM

- ❑ Etre Propriétaires Occupants
- ❑ Un logement construit de + de 15 ans
- ❑ Aucune aide de l'Etat pour son logement dans les 5 dernières années (ex : prêt à taux zéro)
- ❑ Des ressources du ménage ne dépassant pas le tableau ci contre (revenus fiscaux de référence de l'année n-2 des personnes occupant le logement)

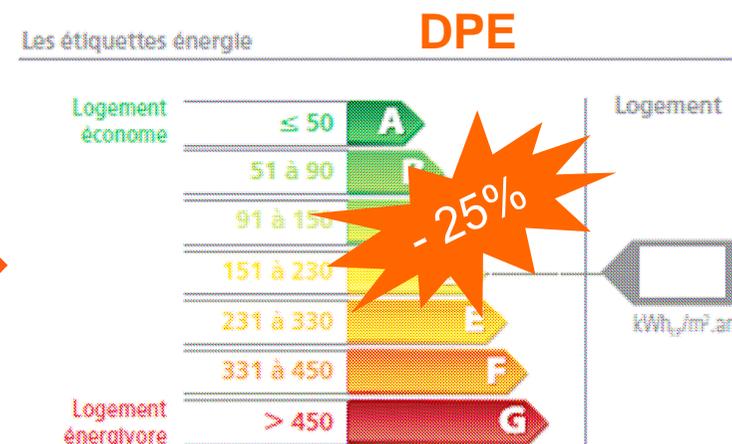
Nombre de personnes dans le ménage	Niveau de ressources Ile-de-France [en €]	Niveau de ressources autres régions [en €]
1	17 057	11 811
2	25 037	17 273
3	30 069	20 775
4	35 109	24 269
5	40 167	27 779
Par personne supplémentaire	+ 5 047	+ 3 500

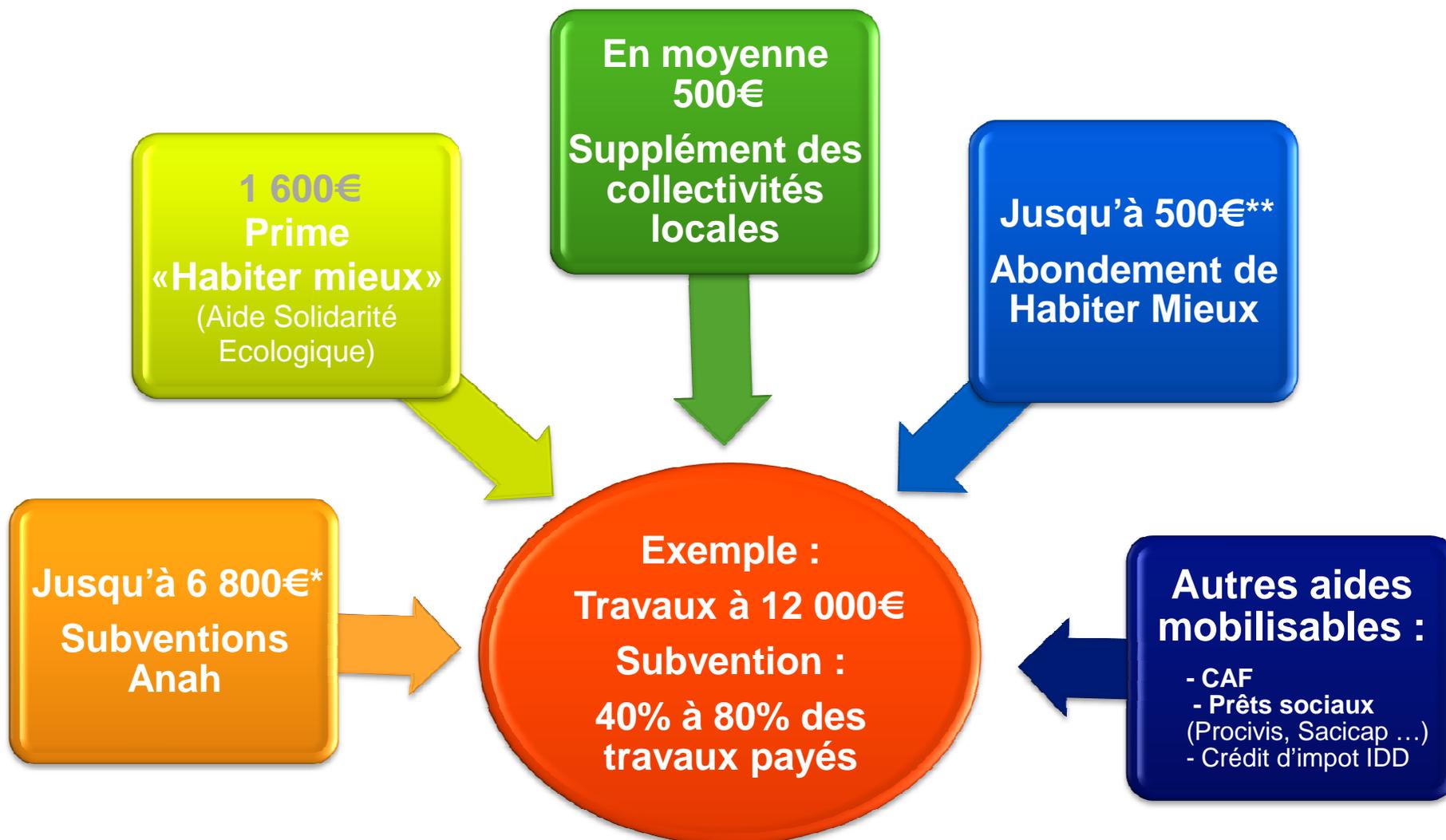
*Valeurs applicables en 2013

- ❑ Des travaux qui garantissent un gain énergétique d'au moins 25%

Exemple de travaux :

- Isolation de la toiture, murs, plancher
- changement des fenêtres, ouvrants
- remplacement d'une ancienne chaudière par une chaudière basse température.





*Dépend des critères de l'Anah disponibles sur le site www.anah.fr

**Le montant de la prime « Habiter mieux » est majorée du même montant que le supplément effectué par la collectivité, dans la limite de 500€



Nos actions de Communication Interne:

- Présentation du Programme Habiter Mieux à l'interne « Tous ambassadeur »

Nos actions de Communication Externe:

- 100% des Opérateurs Formés HM et CEE en juin, (soit 54 Opérateurs sur méditerranée) dont 7 Opérateurs sur le dpt 34
- Information des Travailleurs Sociaux, CESF, Associations, Structures de Médiation Sociale lors de nos conventions
- Information à la demande de Partenaire EDF Bleu Ciel
- Article dans le trimestriel destiné aux acteurs de la Solidarité

Supports en Région

- Une Fiche de repérage pour tous les départements
- Un N°Fax to mail pour **simplifier** les orientations et les mises en relation avec L'Anah et les opérateurs.

à envoyer par FAX : **04.26.03.40.90**

ou par mail : dc-solidarite-med@edf.fr

Tous Ambassadeurs du PHM !!!

les outils de Com



à envoyer

par FAX : **04.26.03.40.90** ou

par mail : dc-solidarite-med@edf.fr



Fiche simplifiée « Habiter Mieux » Méditerranée

à envoyer par FAX : **04.26.03.40.90** ou par mail : dc-solidarite-med@edf.fr

Cette fiche est à renseigner si le ménage répond aux conditions administratives d'éligibilité du programme Habiter Mieux (toutes les cases doivent être cochées)

Valeurs 2013

Indicateur	2012 (Méditerranée)	2013 (Méditerranée)
1	17 867	11 403
2	25 017	13 279
3	30 000	20 710
4	36 326	24 804
5	40 207	27 770
6	5 500	3 987

* Valeurs applicables en 2013

- Propriétaire occupant
- Logement achevé depuis plus de 15 ans
(pour mémoire en 2011, logement achevé avant 1996)
- Non recours à un PTZ accession à la propriété au cours des 5 dernières années
- Ressources inférieures ou égales aux plafonds ?

Renseignements sur le ménage

Nom/prénom :

Adresse : Commune :

Courriel :

• Quelle est la composition du ménage ? nombre d'adultes : nombre d'enfants :

Caractéristiques du logement (sur la base des déclarations du ménage)

- Êtes-vous propriétaire d'une maison individuelle d'un logement en habitat collectif ?
- Quelle est la date de construction de votre logement ?
 Avant 1948 entre 1948 à 1978 après 1978
- Combien avez-vous de pièces dans votre logement ? Quelle est sa surface approximative ? m²
- Avez-vous un chauffage central ? oui non
Si oui, quel type d'énergie utilisez-vous ? électricité gaz fioul bois autre
- Avez-vous un ou des chauffages d'appoint ? oui non
- Souhaiteriez-vous de faire des travaux de rénovation de votre logement ? oui non

Si oui, lesquels ? Economie d'énergie Adaptation (vieillesse et handicap) Autre

Si non, pour quelles raisons ? Raisons financières Pas intéressé par des travaux
 Déménagement ou vente en cours Autre

J'accepte que cette fiche soit transmise à l'adresse indiquée ci-dessous en vue d'être contacté par un opérateur agréé dans le cadre du programme Habiter Mieux afin de réaliser un diagnostic global de mon logement. Cette visite ne m'engage pas à réaliser des travaux dans mon logement.

Signature du ménage (validée de la mention manuscrite « bon pour accord ») :

Quand souhaitez-vous être contacté ? A quel n° de téléphone ?
Jour de la semaine : Tranche horaire (matin/après-midi) :

Les informations fournies sont destinées à l'Anah et aux professionnels agréés du programme Habiter Mieux. Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'Anah (par voie postale, 8 avenue de Copernic, 75003 Paris).

Coordonnées de la personne renseignant la présente fiche

Nom :

Fonction/structure :

Courriel :

Date du questionnaire :

EDF Commerce Méditerranée – Pôle Solidarité
mail : dc-solidarite-med@edf.fr ou fax : 04.26.03.40.90

Étiquettes de lignes	 Nombre de LOT	
App indép chauffage au bois	4	5%
Chaud B T	1	1%
Chaudière individuelle B T	1	1%
Chaudière individuelle C	7	9%
Chauf-eau élec caté C	3	4%
Fenêtre ou porte-fenêtre	26	33%
Isolation de combles ou de toitures	26	33%
Isolation des murs	9	11%
Robinet thermostatique	2	3%
(vide)		
Total général	79	

Somme de MONTANT FACTURE TTC **479 925 €**

Moyenne de MONTANT FACTURE TTC **6 075 €**



Client N°1 : OPAH CASA à Vallauris (06)

Appartement de 65m²

Remplacement des fenêtres + Pompe à Chaleur

Gain Energétique : 39%

Montant des travaux : 8 400€

Montant des aides : 6 160€ (soit 73%)

Reste à charge : 2 240€

➔ 20 Mwh cumac (hors clim)

**Exemples concrets de
dossiers Programme
Habiter Mieux**

Client N°2 : à Orange (84)

Maison individuelle de 110m²

Installation chaudière à condensation

Gain Energétique : 31%

Montant des travaux : 4 240€

Montant des aides : 3 610€ (soit 85%)

Reste à charge : 630€

➔ 60 Mwh cumac

Client N°3 : à Trets (13)

Maison individuelle de 82m²

Isolation comble, menuiseries, volets

Gain Energétique : 39%

Montant des travaux : 13 000€

Montant des aides : 5 100€ (soit 40%)

Reste à charge : 7 900 €

➔ 100 Mwh cumac



Le programme Habiter Mieux



- **Les nouvelles orientations 2013**
 - **Elargissement des conditions** d'éligibilité au dispositif
 - Tableau de ressources jusqu'aux « PO modestes majorés »
 - Des Propriétaires Bailleurs
 - Des Copropriétés



Ensemble



Quelle coopération avec les Collectivités Locales ?

Commune, Communauté d'Agglo...

- Communication HM sur les différents Supports de la commune avec l'aide de notre équipe de com
- Mise à disposition de notre fiche de repérage avec notre fax to mail
- Mise à disposition de la com « Habiter Mieux » : Affiche, flyer
- ...

Avec une Convention ?

- Actions d'information et de sensibilisation des acteurs sociaux
- Action Collective de MDE et de Rénovation
- Accompagnement de projets de rénovation hors habiter mieux, copro,
- ...

Commun'idée *Solidarité*

RÉNOVER L'HABITAT POUR RÉDUIRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le programme Habiter Mieux

EDF participe au programme Habiter Mieux de l'ANAH (Agence nationale de l'habitat). Il s'adresse, sous certaines conditions, à des propriétaires occupants à revenus modestes qui rencontrent des difficultés à se chauffer, à payer leurs factures énergétiques et qui souhaiteraient réaliser des travaux chez eux pour y remédier. Ce programme permet d'obtenir des subventions et des aides jusqu'à 60 % du montant total des travaux réalisés mais aussi d'être accompagné par un conseiller agréé par l'Etat tout au long de leurs démarches.

EDF est un partenaire pleinement engagé dans ce programme, via une contribution à son financement et un engagement local. L'action locale d'EDF dans le cadre du programme Habiter Mieux est formalisée notamment dans le cadre de Contrats Locaux d'Engagement (CLE) auprès des collectivités.





LA RÉNOVATION THERMIQUE DES LOGEMENTS : UN ENJEU PRIORITAIRE



Trop de familles vivent encore dans un logement mal isolé, parfois vétuste et énergivore.

Souvent très modestes, elles consacrent plus de 10 % de leurs ressources à payer leur facture d'énergie ou éprouvent des difficultés à se chauffer.

Pour répondre à cet enjeu social et sanitaire, l'Etat, l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et EDF participent à la mise en œuvre du programme national "Habiter Mieux" destiné à la rénovation thermique des logements des propriétaires occupants à revenu modeste et très modeste.

- **L'objectif du programme : financer les rénovations**

Ce programme ambitieux permet le financement de la rénovation de l'habitat pour des familles à revenus modestes et peut financer des travaux d'amélioration de leur logement jusqu'à 60 à 80 % de l'investissement.

- **La clé du succès : le repérage des familles**

Une démarche nouvelle qui repose sur un bon repérage des familles concernées par le programme "Habiter Mieux", grâce aux relais des travailleurs sociaux et des travailleurs présents sur le terrain.

Chaque élu, chaque acteur social doit être vecteur de communication de ce programme. EDF est à la disposition des Collectivités pour aider au repérage des bénéficiaires potentiels.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Conditions d'éligibilité au programme

- Etre propriétaire occupant
- Respecter les plafonds de ressources fixés par l'Anah
- Vivre dans un logement de plus de 15 ans
- Réaliser des travaux permettant d'obtenir un gain énergétique minimum de 25 %
- Ne pas avoir souscrit un prêt à taux zéro dans les 5 dernières années

les outils de Com



VOUS SOUHAITEZ MIEUX VOUS
CHAUFFER ?

VOS FACTURES SONT TROP ÉLEVÉES ?

VOUS POUVEZ FAIRE DES TRAVAUX
CHEZ VOUS POUR Y REMÉDIER.

EDF est partenaire du programme Habiter Mieux

- un programme ambitieux : rénovation de 300 000 logements d'ici 2017
- destiné aux propriétaires occupants
- sous conditions de ressources.

Le programme Habiter Mieux
peut :

- vous accompagner dans la rénovation thermique de votre logement
- vous aider à financer des travaux d'économies d'énergie comme l'isolation de vos combles ou encore le changement de votre chaudière.

POUR EN SAVOIR PLUS SUR
LES CONDITIONS D'ACCÈS AU PROGRAMME,
CONTACTEZ L'ANAH NATIONALE AU :

 **0 820 15 15 15**
NUMÉRIQUE

Ou sur le site Internet : www.anah.fr
rubrique Habiter Mieux



EDF, le spécialiste de l'énergie, est partenaire du programme Habiter Mieux.



EDF, UN ACTEUR CLÉ D'HABITER MIEUX

EDF S'ENGAGE À TROIS NIVEAUX :

- participer au financement : 49 millions d'euros prévus sur la période 2011-2013 (850€ par logement rénové*),
- aider à l'identification des ménages éligibles,
- réaliser des actions de sensibilisation et de formation à la maîtrise de la consommation d'énergie.

*Sur les départements où EDF est référent.



EDF s'engage depuis plus de 25 ans en faveur de ses clients en situation de précarité. Sa politique en matière de solidarité s'articule autour de trois volets : l'Aide au paiement, l'Accompagnement de ses clients en difficulté et la Prévention de la précarité énergétique. Son objectif ? Faire en sorte que la facture énergétique ne soit pas un facteur aggravant dans une situation de fragilité sociale.

Pour en savoir plus, contactez l'Anah la plus proche de chez vous au numéro suivant

COORDONNÉES ANAH LOCALE

Ou contactez l'Anah nationale au



N° Indigo 0 820 15 15 15
8.15€ TTC/mn
www.anah.fr



EDF Direction Commerce
Tour EDF - 20, place de La Défense
92050 Paris La Défense Cedex

Siège social : 23-25 avenue de Wagram
75382 Paris Cedex 08
EDF SA au capital de 524.433.333 euros
552 081 357 R.C.S. Paris

www.edf.fr



Origine 2011 de l'électricité vendue par EDF

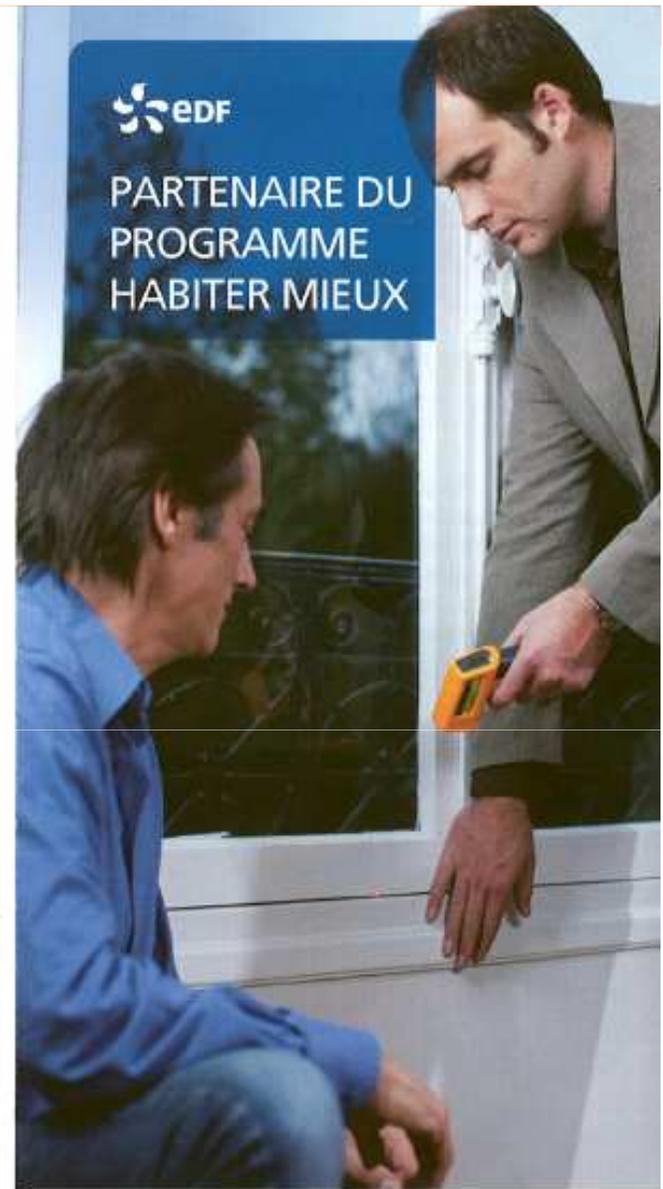
84,7% nucléaire - 8,2% renouvelables
(dont 4,6% hydroélectrique) - 2,7% charbon -
2,7% gaz - 1,2% biométhane - 0,4% autres
Indicateurs d'impact environnemental sur
www.edf.fr

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

JUILLET 2012

N° 1000114012 - Le groupe EDF en vert (90 1420)

Impressions sur papier 100% recyclé issu de forêts gérées et de 40% de fibres végétales (PC) - Conception et réalisation : ALU DÉBÔ - Cédric Harb - © Neurafrica Edy, Clarté, Mieux



PARTENAIRE DU PROGRAMME HABITER MIEUX

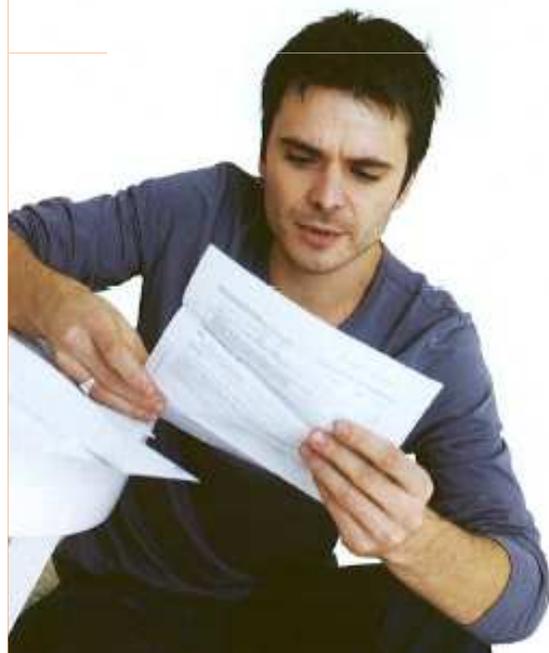


**VOUS SOUHAITEZ MIEUX
VOUS CHAUFFER ?**

**VOS FACTURES SONT
TROP ÉLEVÉES ?**

**VOUS POUVEZ FAIRE
DES TRAVAUX CHEZ VOUS
POUR Y REMÉDIER.**

Le programme Habiter Mieux peut vous accompagner dans la rénovation de votre logement et vous aider à financer des travaux d'économies d'énergie comme le changement de votre chaudière ou des travaux d'isolation.



Habiter Mieux est un programme piloté par l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah) qui vous permet, grâce à des aides complémentaires, de financer **de 40 à 80%*** du montant des travaux réalisés et d'être accompagné tout au long de votre démarche.

**Pour un montant de travaux moyen de 10 000 à 12 000 euros.*

HABITER MIEUX, C'EST :

Des aides financières pour réaliser vos travaux :

→ une aide financière de l'Etat de **1 600€ à 2 100€** en complément des aides propres de l'Anah (20 ou 35% du montant des travaux) :



→ des aides financières supplémentaires éventuelles apportées par votre collectivité ou d'autres partenaires publics.

L'accompagnement tout au long de votre démarche par des conseillers agréés par l'Etat, du montage du dossier de demande de subvention, à la réception des travaux.

Conditions d'éligibilité au programme

- Être propriétaire occupant
- Respecter les plafonds de ressources fixés par l'Anah
- Vivre dans un logement de plus de 15 ans
- Réaliser des travaux permettant d'obtenir un gain énergétique minimum de 25%
- Ne pas avoir souscrit un prêt à taux zéro dans les 5 dernières années

LES REVENUS ANNUELS DE VOTRE MÉNAGE NE DOIVENT PAS DÉPASSER LES MONTANTS CI-DESSOUS :

Nombre de personnes dans le ménage	Niveau de ressources Ile-de-France (en €)	Niveau de ressources autres régions (en €)
1	16 772	11 614
2	24 619	16 985
	29 567	20 428
	34 523	23 864
	39 497	27 316
Par personne supplémentaire	+ 4 962	+ 3 441

En attente
Valeurs 2013

(Valeurs applicables en 2012 source : Répertoire RM données Anah 2012)



MERCI !